

POLICE MUNICIPALE		PV N°A01/2023	
DEPARTEMENT : MORBIHAN		REPUBLIQUE FRANCAISE	
VILLE : QUEVEN : 02 56 37 30 48 : 02 97 80 14 28 : police.municipale@mairie-queven.fr		PROCES-VERBAL DE CONSTAT D’AFFICHAGE	
		Pièce n°	01

Analyse & références :	
Objet :	Constat d’affichage d’un avis d’enquête publique.
Référence :	SU-2023-03 du 05-05-2023
Affaire :	Modification de droit commun N°1 et N°2 du plan local d’urbanisme sur la commune de QUEVEN.

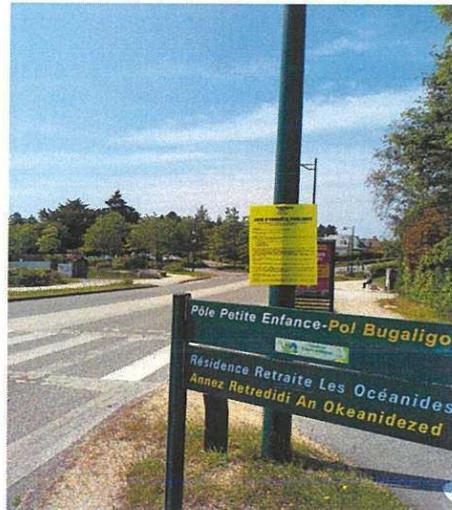
Nous soussignés, ISAMBARD Ophélie, Gardien-Brigadier, Agent de Police Judiciaire Adjoint, en résidence administrative à la Police Municipale de QUEVEN, dûment agréé par le Préfet et par le Procureur de la République et assermenté au Tribunal Judiciaire de LORIENT, Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles L511-1, R511-1, Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l’article L2212-2, Vu le code de l’urbanisme, Vu le commissionnement urbanisme N° PM.2021.002, en date du 21 janvier 2021 Revêtu de notre tenue d’uniforme et muni des insignes apparents à notre qualité, en exécution des ordres reçus, Rapportons les opérations suivantes :

CONSTATATIONS :

— Ce jour, le 23 mai 2023, à la demande du service urbanisme de la ville de Quéven, nous sommes amenés à constater l’affichage d’un avis d’enquête publique concernant la modification de droit commun N°1 et N°2 du plan local d’urbanisme sur la commune de QUEVEN . Arrêté municipal N°SU-2023-03 du 05-05-2023 , visible depuis la voie publique.---

--- Nous constatons les affichages aux endroits et heures indiqués ci après :---

--- A 15H33, à l’angle de la rue de gestel et de la rue jean marie raoul.---



<ul style="list-style-type: none"> • Destinataire(s) - Monsieur le Maire de Quéven - Archives Police Municipale 	<p>Transmis le 24/05/2023 Le Chef de Poste faisant fonction Agent de police judiciaire adjoint, ISAMBARD Ophélie</p>
--	--

--- A 15H36, dans la rue de kerlébert.---



-- A 15h41, lieu-dit « mane rivalain.---



--- A 15h52, visible depuis l'extérieur, sur la porte vitrée de la médiathèque.



- Destinataire(s)
- Monsieur le Maire de Quéven
- Archives Police Municipale

Transmis le 24/05/2023
Le Chef de Poste faisant fonction
Agent de police judiciaire adjoint,
ISAMBARD Ophélie



--- A 15H57, l'affiche est visible depuis la voie publique sur une vitre de la salle des arcs.---



--- A 16H02, l'affiche est apposée sur la porte d'entrée de la salle communale rue Jean Jaurès.---



--- A 16h19, nous constatons la présence de l'affichage aux abords du rond point du Mourillon, sur la départementale 765 en direction de LORIENT.---

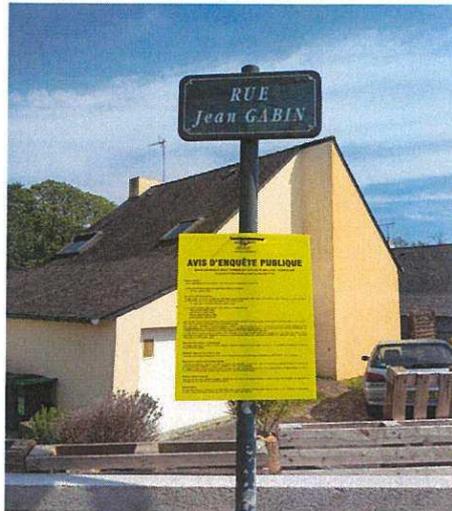


- Destinataire(s)
 - Monsieur le Maire de Quéven
 - Archives Police Municipale

Transmis le 24/05/2023
Le Chef de Poste faisant fonction
Agent de police judiciaire adjoint
ISAMBARD Ophélie



A 16H33, l'affiche est apposée à l'angle de la rue Jean Gabin et de la rue de Kerdual.----



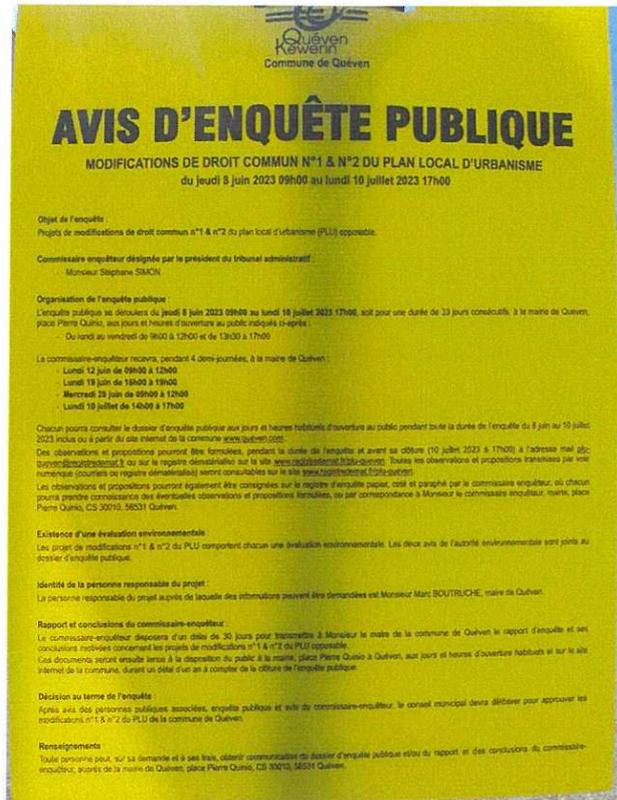
A 17H30, sur la porte vitrée à l'entrée de la mairie.



- Destinataire(s)
 - Monsieur le Maire de Quéven
 - Archives Police Municipale

Transmis le 24/05/2023
Le Chef de Poste faisant fonction
Agent de police judiciaire adjoint,
ISAMBARD Ophélie





--- Précisons que l'information est aussi consultable en ligne sur le site de la mairie de QUEVEN sous le lien suivant :<https://www.queven.com/vivre-a-queven/habitat-urbanisme/plan-local-d-urbanisme-plu/modification-de-droit-commun-n1-et-2-du-plu/>---

— Dont procès verbal clos le 24-05-2023 à 16h15 pour être transmis à Monsieur le maire de QUEVEN.---

<ul style="list-style-type: none">• Destinataire(s)- Monsieur le Maire de Queven- Archives Police Municipale	<p>Transmis le 24/05/2023 Le Chef de Poste faisant fonction Agent de police judiciaire adjoint ISAMBARD Ophélie</p> 
--	---